

(Texte)

LA JUSTICE

INTERPELLATION RELATIVE À UNE DÉCLARATION
SUR LA CONSTITUTION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Étant donné que l'honorable ministre exprimait en fin de semaine l'avis que des modifications à la constitution étaient «désirables», pourrait-il nous dire quelles modifications il envisage, et s'il souscrit à la thèse émise par l'honorable M. Jean Lesage, à l'effet que le gouvernement fédéral est une créature des provinces?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je nie avoir déclaré en fin de semaine que des modifications à la constitution étaient «désirables», mais j'avoue avoir dit que si des changements s'avéraient nécessaires pour régler certains des problèmes qui peuvent exister, une étude en ce sens devrait être faite pour en arriver aux conclusions qui s'imposent.

(Traduction)

LES TRANSPORTS

SERVICE SUPPLÉMENTAIRE DE TRANSBORDEURS
ENTRE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à mon collègue des Maritimes, le ministre des Transports, et le féliciter publiquement de sa nomination à ce nouveau poste. Étant donné le besoin urgent d'un service supplémentaire de transbordement entre la Nouvelle-Écosse et les États de la Nouvelle-Angleterre, le ministre dira-t-il à la Chambre où en sont les pourparlers en vue d'organiser un autre service entre le Canada et les États-Unis?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme mon collègue, le président du Conseil privé, l'a déclaré au cours de la dernière session, je crois, cette question est actuellement à l'étude. D'après les derniers renseignements que j'ai obtenus, l'affaire est non seulement encore à l'étude, mais certaines instances émanant du gouvernement de la Nouvelle-Écosse sont examinées à fond. C'est une question d'intérêt capital et il est de la plus haute importance qu'elle soit réglée de façon appropriée.

[Le très hon. M. Pearson.]

L'INDUSTRIE

TRENTON (N.-É.)—COMMANDE DE WAGONS DE
CHEMINS DE FER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, après avoir remercié le député de Queens-Lunenburg de ses félicitations, je pourrais peut-être répondre à une question que m'a posée l'autre jour le député de Pictou. Il m'a demandé si j'avais reçu un rapport des chemins de fer Nationaux du Canada concernant la possibilité de placer une commande de wagons à la fabrique *Eastern Car* de Trenton.

Peu après avoir été nommé ministre des Transports, j'ai reçu des instances du syndicat que j'ai transmises aux deux compagnies de chemins de fer. Vers le même temps, j'ai reçu une lettre de l'honorable député de Burnaby-Coquitlam sur la même question. Je suis heureux de dire que le président du National-Canadien m'a informé vendredi qu'à la suite d'un appel d'offres, la *Hawker-Siddeley Canada Limited* a obtenu du National-Canadien une commande de 500 wagons à trois trémies de 70 tonnes qui seront construits par l'usine de l'*Eastern Car Company* à Trenton. Je puis assurer au député de Pictou que je me réjouis autant que lui de cette nouvelle.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. S'agit-il de la même commande que celle que le ministre du Travail a annoncée samedi?

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre du Travail était tout aussi content que le député de Pictou et je ne lui en veux pas le moins du monde de m'avoir damé le pion.

LE MINISTÈRE DES POSTES

DISSÉMINATION PAR LA POSTE D'IMPRIMÉS
RACISTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Le ministre a-t-il porté son attention sur les pamphlets, destinés à semer la haine, qui se distribuent en différentes villes? Le gouvernement estime-t-il que la loi interdit le service postal à de tels imprimés. Sinon, envisagera-t-il d'instituer les mesures voulues?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Je tiens à remercier le député de m'avoir donné préavis de sa question. Malheureusement, ces dernières années, la distribution de pamphlets antisémites au Canada a été portée à plusieurs reprises à l'attention du ministère de la Justice. Mais je dois dire que la documentation que m'a laissée vendredi dernier le